RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta ARDÈCHE - DRÔME
FORMEZ-VOUS À DEMAIN

FICHE FORMATION

CQP INSTALLATEUR MAINTENEUR EN SYSTÈMES SOLAIRES THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES

Certificat de qualification professionnelle de niveau 4
RNCP 37644

OBJECTIFS
- Maîtriser l'identification et le fonctionnement des équipements de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire.
- Savoir dimensionner les systèmes solaires thermiques adaptés aux bâtiments, en fonction de leurs spécificités.
- Réaliser des diagnostics sur les installations existantes ou neuves, afin d'évaluer leur performance et leur conformité.
- Formuler des propositions techniques et économiques pour les clients, en élaborant des devis d'installation ou de maintenance adaptés à leurs besoins.
- Planifier et organiser les chantiers du bâtiment, en optimisant les ressources et en respectant les délais.
- Intégrer des équipements utilisant les énergies renouvelables dans le bâtiment, en tenant compte de son environnement et des réglementations en vigueur.

CONTENU
Modules transversaux :
- Accueil et intégration en formation ;
- Sauveteur Secouriste du Travail ;
- Gestes et Postures ;
- Amiante sous-section 4 – opérateur de chantier (selon l'arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de formation des travailleurs à a prévention des risques liés à l'amiante)
- Habilitations électriques ;
- Port du harnais et travail en hauteur ;
- Développement Durable ;
- Réglementation du travail ;
- Communication technique : lecture de plans et technologie du métier
- Accompagnement à la Recherche d'Emploi
- Bilan intermédiaire et de fin de formation

Modules Bloc 1 : Organiser son intervention d'installation ou de maintenance en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques en toute sécurité :
- Réglementation chantier : Connaitre la réglementation en matière de construction et prévoir les travaux
- Les fondamentaux solaire thermique : Considérer les essentiels du solaire thermique (STh).
- Les fondamentaux solaire photovoltaïque : Considérer les essentiels du solaire (SPv). Photovoltaïque
- Etude de faisabilité du projet : Estimer la faisabilité d'un projet solaire
- Matériel adaptation du chantier et sécurité : Etablir les approvisionnements et les protections du chantier.
- Livraison des installations : Contrôler et vérifier les actions réalisées
- Maintenance des matériels : Entretenir les matériels

Modules Bloc 2 : Installer et entretenir les systèmes solaires thermiques et photovoltaïques en toute sécurité
- Pose et raccordement toiture : Intégrer et raccorder un élément à la toiture dans les règles de l'art
- Aspects généraux solaire thermique : Connaître les points de vue techniques et technologiques des installations (STh).
- Aspects généraux solaire photovoltaïque : Connaître les points de vue techniques et technologiques des installations (SPv).
- Etude et dimensionnement solaire thermique : dimensionner et proposer des solutions techniques (STh).
- Etude et dimensionnement solaire photovoltaïque : Dimensionner et proposer des solutions techniques (SPv).
- Installation et maintenant solaire thermique : Effectuer la mise au point assurer la maintenance d'une installation (STh).
- Installation et maintenant solaire thermique : Effectuer la mise au point assurer la maintenance d'une installation (STh).

PUBLIC
Demandeurs d'emplois

PRÉ-REQUIS
- Projet professionnel validé par un conseiller en insertion professionnel et/ou une période d'immersion professionnelle ;
- Tests à partir d'une lecture de plan pour vérifier la maitrise du système opératoire et la compréhension de consignes ;
- Une première expérience dans le secteur du bâtiment sera appréciée.
- Avoir une capacité physique compatible avec le métier visé (travail en extérieur et en hauteur).

DÉLAI D'ACCÈS
- 1 session par an.
- Clôture des inscriptions lors de la commission passerelle (France Travail et Greta Ardèche Drôme) à J-15

MODALITÉS D'ADMISSION
Lors de la réunion de recrutement du 01/10/2026 :
- Présentation de la formation ;
- Entretien ;
- Tests ;
- Validation du recrutement en commission paritaire.



DURÉE INDICATIVE
665 h en centre,
140 h en entreprise.
Soit une durée totale de 805 h de formation maximum

DATES DE SESSION
Du 30/11/2026 au 26/05/2027

LIEU DE FORMATION
GRETA Ardèche Drôme
Site de Vals-les-Bains
9 Rte d'Antraigues
07600 **VALS-LES-BAINS**

CONTACT
04 75 82 37 90
contact@greta-ardechedrome.fr

INDICATEURS DE RÉSULTATS
Cette formation étant nouvellement proposée par le GRETA Ardèche Drôme, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance. Nous nous engageons à les partager dès qu'ils seront disponibles

SIRET : 200 046 324 00022 - APE 8559 A - N° Établissement : 0261155P - N° déclaration d'activité : 82 26 P0007 26

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel en groupe alternance d'apports techniques et de travaux pratiques en atelier ;
- Réalisation de chantiers pédagogique ;
- Autoformation au l@b ou sur une plateforme de formation en ligne (e-Learning) ;
- Retours d'expérience
- Travaux collaboratifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Positionnement initial ;
- Évaluation en cours de formation ;
- Mise en situation professionnelle ;
- Questionnaire à choix multiples ;
- Entretien avec le jury professionnel ;

.

VALIDATION

- Certification CQP sur la base du référentiel de certification dans les conditions définies par la branche professionnelle ;
- Formation de niveau 4 certifiée par la CPNE conjointes du Bâtiment et des Travaux publics et l'Union des Métiers du Génie Climatique de la Couverture et de la Plomberie le 01/07/2023.

+ d'informations sur cette certification (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :
https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37644/

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Formation de niveau 4 certifiée par la CPNE conjointes du Bâtiment et des Travaux publics et l'Union des Métiers du Génie Climatique de la Couverture et de la Plomberie (UMGCCP) le 01/07/2023.

TARIF

Action financée par France Travail dans le cadre du programme « Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) ». Gratuite pour le bénéficiaire.

FINANCEMENT

Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

- Technicien installateur de panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques
- Technicien mainteneur de systèmes solaires
- Technicien ENR (Énergies Renouvelables) ;

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

La Région Formation

MAJ le 02/11/2026

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.